

QuickTime™ et un  
décompresseur  
sont requis pour visionner cette image.

# À l'attention des résidents du Chemin de la Cabane ronde

## Information sur le projet d'Écolosol

266

DA7

Projet portant sur l'exploitation d'une cellule  
d'enfouissement de sols contaminés à  
Mascouche

MRC Les Moulins

6212-06-003

QuickTime™ and a  
decompressor  
are needed to see this picture.

### LE PROJET

Écolosol demande un certificat d'autorisation afin d'enfouir des sols dont la contamination est supérieure à C dans ses installations existantes.

Écolosol va continuer d'enfouir des sols supérieurs B et C, comme elle est autorisée à le faire. Il s'agit donc d'une diversification des sols enfouis dans la cellule déjà en place, qui répond aux normes environnementales applicables.

Le projet ne nécessite pas de nouvelle construction. Il n'a pas pour effet d'augmenter la capacité totale du site, qui demeure de 668 000 m<sup>3</sup>. Il n'a pas d'impact nouveau sur le milieu, qui est déjà consacré à ce type de projets.

### HISTORIQUE

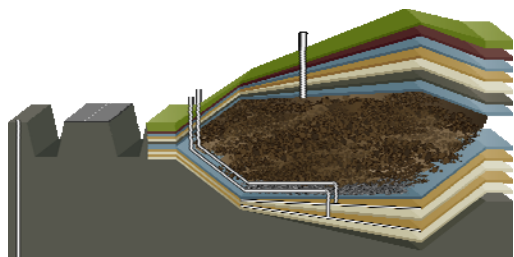
Écolosol exploite un site d'enfouissement de sols contaminés depuis 2006 situé dans le *Point Vert*, le Complexe environnemental Les Moulins, dans la région de Terrebonne et de Mascouche, d'accès facile et rapide par les autoroutes 640, 40 et 25.

Ses installations sont conçues selon les exigences gouvernementales du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés*. Écolosol est actuellement autorisé à enfouir des sols dont la contamination est inférieure aux critères de l'annexe C du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*. La capacité totale du site est de 668 000 m<sup>3</sup>.

Écolosol détient également un certificat d'autorisation pour un centre de traitement d'une capacité de 35 000 tonnes métriques de sols contaminés au-delà des critères de l'annexe C pour certains paramètres, en vue de réduire leur contamination et de les enfouir, qui sera en exploitation à compter de la fin de l'année 2009.

### CHAMPS D'ACTIVITÉ

Écolosol fournit un service de traitement des sols contaminés afin de les rendre admissibles au stockage ou à la réutilisation; assure un enfouissement sécuritaire des sols contaminés en minimisant les impacts environnementaux; développe des produits et des services de traitement et de stockage des sols répondant aux besoins de la clientèle; conduit des projets de recherche et de développement dans les domaines du traitement et du stockage des sols contaminés.



## TECHNOLOGIE UTILISÉE

Écolosol dispose de la meilleure technologie d'enfouissement. En effet, les cellules d'enfouissement mises en place sur le site consistent en une superposition de plusieurs épaisseurs d'éléments, dont au fond, de l'argile, sur laquelle sont déposées deux géomembranes de polyéthylène de haute densité lisse, séparées par deux couches de sable ainsi que par un géotextile filtrant. Cette structure assure la double étanchéité de la cellule. Les sols sont déposés sur ce fond multicouche. Lorsqu'une cellule est pleine, les sols sont recouverts d'un géotextile filtrant, d'argile, d'une géomembrane de polyéthylène de haute densité lisse, de sable, d'un géotextile filtrant, de terre et enfin de gazon. Au fond, entre le sable et la géomembrane, on retrouve deux systèmes distincts de collecte des eaux résiduaires; le premier récupère le lixiviat et le second sert à la détection des fuites entre les deux géomembranes du fond.

## PROCÉDURES ET SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Écolosol est l'une des rares entreprises de la région métropolitaine à prendre en charge la gestion de nombreux types de sols, quelles que soient leur granulométrie ou leur composition. Compétitif sur le marché, Écolosol effectue l'analyse complète de tous les sols qui lui sont confiés.

Écolosol permet aux entrepreneurs, aux municipalités, aux gouvernements et aux sociétés d'État de disposer de leurs sols contaminés de façon sécuritaire.

En effet, Écolosol offre toutes les garanties d'un site répondant aux normes les plus strictes.

Écolosol assure les suivis et les activités de gestion environnementale grâce à :

- un programme de caractérisation et d'analyse du lixiviat;
- une vérification régulière de l'efficacité et de l'étanchéité des systèmes de captage;
- une vérification régulière de la qualité des eaux souterraines;
- un échantillonnage des eaux de surface et un programme de nettoyage inhérent;
- une vérification et un échantillonnage des gaz.

## SOLS CONTAMINÉS – NOTIONS DE BASE

Un terrain avec des sols contaminés est un lieu où l'on trouve des substances dont la concentration :

- dépasse les niveaux naturels et pose ou posera vraisemblablement un danger immédiat ou à long terme pour la santé humaine ou pour l'environnement, la faune ou la flore;
- dépasse les niveaux stipulés dans les politiques et les règlements.

Pour chaque contaminant, une échelle de valeur a été établie par règlements, allant de A à D.

**Sols A** : Ils contiennent des concentrations de métaux, d'hydrocarbures pétroliers, d'hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), et d'autres paramètres inorganiques qu'on retrouve naturellement dans les sols. Ces sols peuvent être utilisés sans restriction.

**Sols B** : Ils contiennent des concentrations de métaux, d'hydrocarbures pétroliers, de HAM et de HAP en quantité limitée. Ces sols sont acceptables pour des terrains à vocations résidentielle, récréative et institutionnelle (maisons unifamiliales, en rangée, duplex et triplex, hôpitaux, écoles et garderies).

**Sols C** : Ils contiennent des concentrations de métaux, d'hydrocarbures pétroliers, de HAM et HAP en quantité plus importante que dans les sols B. Ces sols peuvent également contenir des débris (béton, bois, etc.).

**Sols D** : Ils contiennent les mêmes éléments, généralement en plus grande concentration.

**Sols supérieurs à (>) C jusqu'à D** : Ces sols sont considérés comme contaminés et doivent être gérés dans des sites autorisés.

**Sols supérieurs à (>) B jusqu'à C** : En aucun cas, ils ne peuvent être réutilisés sur d'autres sites.

**Ce sont les sols actuellement enfouis par Écolosol.**

**Sols supérieurs à (>) D** : Ils contiennent les mêmes éléments, généralement en plus grande concentration. Avant de les enfouir, ces sols doivent être traités pour s'assurer que la contamination est réduite à un niveau > B à C à l'exception des contaminants non traitables (par exemple, les métaux).